

# Fiche n°3. Mammifères semi-aquatiques



La Loutre d'Europe et le Castor d'Eurasie sont les deux plus grandes espèces de mammifères semi-aquatiques en France, désignés ainsi en raison de leur forte dépendance aux milieux humides. La confusion reste possible avec le Ragondin et dans une moindre mesure avec le Rat musqué, deux rongeurs herbivores introduits, devenus envahissants.

## La Loutre d'Europe *Lutra lutra*

Longueur tête + corps : 70-90 cm  
Longueur queue : 30-45 cm  
Poids : 5-12 kg



### Statut

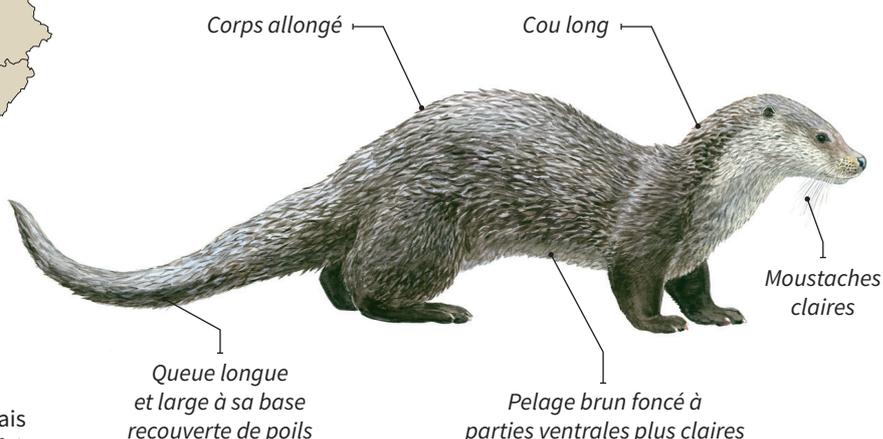
Après avoir disparu de la majeure partie du territoire français, la loutre est aujourd'hui en phase de recolonisation. Elle reste toutefois difficile à observer.

### Habitats

Tous les types d'habitats aquatiques (cours d'eau de toute taille, étangs, marais, zones côtières...)

### Biologie et comportement

La loutre se nourrit principalement de poissons mais aussi d'amphibiens, d'écrevisses américaines, parfois de mollusques...



## Le Castor d'Eurasie *Castor fiber*

Longueur tête + corps : 74-90 cm  
Longueur queue : 28-38 cm  
Poids : 15-38 kg



### Statut

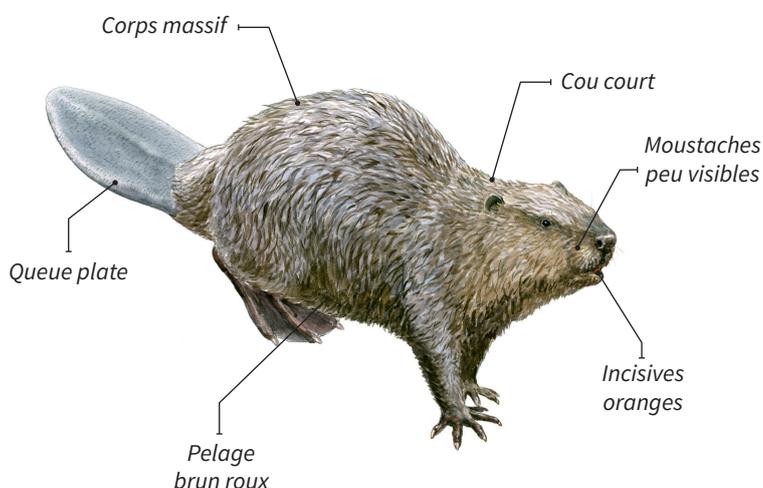
Disparu du fait d'une chasse excessive, le Castor d'Eurasie a été réintroduit sur la Loire en 1974 et recolonise aujourd'hui la Vienne et les Deux-Sèvres.

### Habitats

Cours d'eau bordés de boisements.

### Biologie et comportement

Principalement nocturne, se nourrit d'écorces, de feuilles et d'herbes.



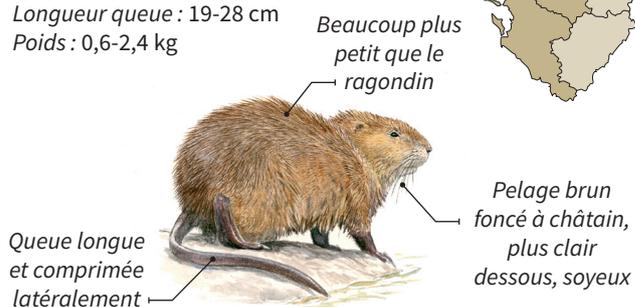
## Le Ragondin *Myocastor coypus*

Longueur tête + corps : 38-63 cm  
Longueur queue : 23-45 cm  
Poids : 2,5-10 kg



## Le Rat Musqué *Ondatra zibethicus*

Longueur tête + corps : 24-40 cm  
Longueur queue : 19-28 cm  
Poids : 0,6-2,4 kg



**Observatoire des collisions routières - Aidez-nous à aménager les routes en faveur de la faune sauvage !**

Fiche réalisée sous la coordination de la LPO et de Poitou-Charentes Nature, en collaboration avec ses associations naturalistes affiliées. Illustrations de Jean Chevallier. Projet soutenu financièrement par l'Union Européenne, le Conseil Régional du Poitou-Charentes, les Conseils Généraux de la Charente-Maritime, de la Vienne et des Deux-Sèvres.